

Bars, cafés...	Restent fermés. Décision pour le 2 juin.
Cérémonies d'inhumation	Déjà possibles, limitées à 20 personnes.
Cérémonies religieuses	Pas avant le 2 juin.
Chômage partiel	Prolongé jusqu'au 1 ^{er} juin.
Cimetières	Ouverture au public le 11 mai.
Cinémas	Restent fermés. Décision pour le 2 juin.
Collèges	Réouverture progressive à partir du 18 mai.
Commerces	Réouverture le 11 mai Interdiction de déballages, étals et autres sur le domaine public (trottoirs...) au moins jusqu'au 2 juin - Port du masque recommandé
Distribution de masques	Lundi 11, mardi 12 mai et samedi 16 mai modalités sur www.saintjeandemonts.fr
Déchèterie	Ouverte pour les professionnels. Ouverte aux particuliers à partir du 11 mai uniquement pour les déchets végétaux. Inscription obligatoire en ligne pour prendre rendez-vous ! www.omdm.fr
Écoles élémentaires	Réouverture progressive à partir du 11 mai. Réouverture de la garderie et de la restauration scolaire pour les écoles de la plage et Orouët <i>Pour l'école Saint-Jean se renseigner auprès de l'établissement.</i>
Estacade et plages	Les plages restent fermées le 11 mai. Ouverture conditionnée à un accord du Préfet suite aux demandes et aux propositions du collectif rassemblant les Maires du littoral, dont celui de Saint-Jean-de-Monts. Consulter le courrier adressé au 1^{er} Ministre en suivant ce lien.
Esplanade de la mer/remblai	À partir du 11 mai, ouverture de l'esplanade et des pistes cyclables.
Enfance jeunesse	Multi-accueil Frimousse : ouvert à partir du 11 mai. Limité à 20 places. Bord-à-bord : ouvert à partir du 11 mai. Foyer de jeunes : fermé. <i>Conditions d'accueil des enfants pour l'été à préciser après le 2 juin.</i>
Festivals, concerts, événements culturels...	Interdits au moins jusqu'au 15 juillet (Feux d'artifice des 14 juillet & 15 août annulés)
Forêt	Ouverture à partir du 11 mai.
Golf	Ouvert à partir du 11 mai.
Hôtels	Ouverts sauf partie restauration.
Lieux de culte	Déjà autorisés (déplacement individuel).
Lycées	Restent fermés. Décision pour le 2 juin.
Mariages	Interdits sauf motif impérieux familial ou professionnel jusqu'au 2 juin. Possibilité de préparer les dossiers et publier les bans.

Mairie	Accueil physique sur RDV jusqu'au 2 juin. Privilégier le courriel et le téléphone. Accueil Hôtel de Ville et services administratifs : lundi au vendredi 9h-12h et 14h-17h État civil : le samedi matin pour les décès (02.51.59.97.01) Services Techniques : lundi au vendredi 9h-12h Urbanisme : lundi au vendredi 9h-12h <i>Pour les démarches administratives de toute nature se munir de son propre stylo.</i>
Marchés	Mercredi et samedi, uniquement alimentaire et en respectant les contraintes actuelles.
Médiathèque	Fermée au public. Réouverture progressive dans les prochaines semaines (pas d'ouverture au public dès le 11 mai).
Mobil-home en camping	Restent fermés. Décision pour le 2 juin.
Parcs & jardins	Réouverture le 11 mai uniquement dans les départements «verts».
Plans d'eau	Accès interdits
Pistes cyclables	Réouverture le 11 mai.
Rassemblements	Autorisés le 11 mai, 10 personnes maximum.
Restaurants	Restent fermés. Décision pour le 2 juin.
Salles municipales	Fermées jusqu'au 31 août 2020 (location, accès aux locaux mis à disposition des associations...)
Sport (individuel en plein air)	Courts de tennis extérieurs : ouverture public à partir du 14 mai (sous réserve) Stade d'athlétisme : ouverture le 18 mai (en priorité pour les collèves)
Sport (lieux couverts, collectifs et de contact)	Restent interdits, décision le 2 juin. (y compris pétanque, parc des sports, city stade)
Sport (compétitions professionnelles)	Fin de la saison, reprise en septembre au plus tôt (annulation du Triathlon International).
Taxis et VTC	Déjà autorisés. Masque obligatoire en l'absence de séparation plexiglas.
Transports scolaires	Reprennent le 11 mai, mesures barrières obligatoires. <i>Port du masque pour les collèves.</i>
Transports (> 100 km)	Interdits sauf motif impérieux familial ou professionnel.

COVID-19



02 51 59 97 00

mairie@mairie-saintjeandemonts.fr

www.saintjeandemonts.fr



Ville de Saint-Jean-de-Monts



Inscription au service d'alertes et d'informations SMS : <https://saintjeandemonts.alertecitoyens.com>